



Bien vivre à CHARLIEU

Votre municipalité vous informe



Décembre 2016 >



Le mot du maire,

Notre environnement est notre avenir.

Charlieu est confronté, comme beaucoup de communes de notre taille, à un terrible défi : comment se développer, attirer des entreprises, créer des emplois, conserver ses services et ses commerces alors que la mode est au gigantisme.

D'immenses régions composées de métropoles de plus en plus peuplées qui attirent les investisseurs se forment au détriment des communes rurales qui souffrent et pour certaines meurent en silence.

La partie n'est pas simple et le combat est inégal. Pour l'emporter, ce n'est ni la peur de l'autre ni la peur du changement qui sera bonne conseillère. Notre pari est le même depuis 6 ans :

- développer notre potentiel touristique et améliorer notre environnement.

Vous lirez au fil des pages de ce bulletin municipal, toutes les actions que nous menons dans ces domaines et en particulier notre projet d'aménagement pour le centre-ville.

Rendre Charlieu plus accessible aux piétons, aux cyclistes, redonner du charme à notre place Saint-Philibert à l'image de ce que nous avons réalisé rue Grenette et rue du tour de l'église. Permettre aux enfants d'accéder aux écoles et au complexe sportif en vélo et en toute sécurité. Ce sont les challenges qui nous attendent.

Garder la gratuité des places de stationnement, réserver la plupart des places de parking du centre ville en zone bleue pour les clients de nos commerces, créer de nouvelles places de parking en bordure de boulevards sont les objectifs de ce projet.

Gagner la partie seuls serait trop compliqué et c'est pourquoi je profite de cette page pour saluer le travail remarquable mené par la communauté de communes Charlieu-Belmont communauté dont l'avenir est lié au développement de Charlieu.

Que ce soit l'extension de notre zone d'activités qui a permis d'accueillir de nouvelles entreprises, l'arrivée de la fibre optique, les travaux de la voie verte qui démarreront en 2017, la construction de la maison médicale à côté de l'hôpital, la professionnalisation de l'office du tourisme, la signalétique de la traversée de Charlieu pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle, la création de l'aire de service de camping cars place d'Eningen, l'accompagnement financier du centre de loisirs de Charlieu géré par la MJC... toutes ces actions et bien d'autres passées ou à venir sont à mettre au crédit de la communauté de communes.

Alors oui Charlieu va l'emporter, oui nous allons relever ensemble ce défi que peu de communes de 4000 habitants gagneront ! Commerces du centre ville, marchés du mercredi et samedi matin, associations, c'est à nous de préserver nos atouts.

Ensemble, nous ferons en sorte qu'il sera de plus en plus agréable de vivre à Charlieu où qualité de vie et patrimoine feront de notre environnement un avenir radieux.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017 !

Amicalement,

Bruno Berthelin



Vœux du maire 2017
Tous les charliendins et charliendines sont invités à la présentation des vœux du maire à la population
Vendredi 6 janvier à 18h30
Salle des réunions

Sommaire

Le mot du maire	2 ^e de couverture
Le Conseil	1
Infos pratiques, urgences téléphone	1
Mot des élus de l'opposition	2
Travaux	2 à 6
Etat civil	7

Economie, Commerces	8 - 9
Social	10
Associations	11
Tourisme	12 - 13
Culture	14 à 19
Divers	20 - 21

Le conseil

Le Maire et ses 7 adjoints tiennent des permanences en mairie :



Bruno BERTHELIER

> Maire

Mercredi et samedi
matin sur RDV



Martine DESBOIS

> Communication,
culture, tourisme

Vendredi matin sur RDV



Jérémie LACROIX

> Travaux, urbanisme,
environnement, aménagement
de la ville, eau et assainissement
> Conseiller Départemental

Samedi 9h à 11h sur RDV



Brigitte MAZARD DURAND

> Centre Communal d'Action
Sociale et solidarités

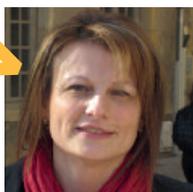
Mercredi 9h à 11h sur RDV



Jean LABOURET

> Sports, associations
et festivités

Samedi 8h30 à 11h30 sur RDV



Sandrine URBAIN

> Ecoles et jeunesse

Samedi 10h à 11h30 sur RDV



Etienne HERTZOG

> Finances, économie

Jeudi 10h à 12h sur RDV



Marianne PONSON

> Vie charliendine,
nouveaux arrivants, habitat

Jeudi 9h à 11h sur RDV

2 conseillers délégués :

Joëlle GUEGUEN, Dominique MONCORGER

13 conseillers municipaux majoritaires :

Gilles THEVENIN, Emmanuelle NUNES DA GRACA, Bernard CHARRIER, Agnès FABIANSKI, Patrice PAVET, Véronique PICALET, Carlos DUARTE, Sylvie PONCET, Thomas GUERIN, Isabelle DUBOST, Antoine MARSEILLE, Alice HERICK, Alain BELAIR

4 conseillers minoritaires :

Gilles AUGAGNEUR, Benoît LOYER suite à la démission de Patricia GARCIA, René LAPALLUS, José GARCIA suite à la démission d'Aline QUEROY.

Infos pratiques, urgences, téléphones...

Mairie 04 77 69 33 89

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h
Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Samu 15
- Gaz Urgence sécurité : 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- VEOLIA : Un numéro unique pour les urgences
et les réclamations des usagers 09 69 32 34 58
- Hôpital local : 04 77 23 84 00

www.ville-charlieu.fr

www.facebook.com/villeducharlieu

- Résidence Petite Provence : 04 77 60 11 33
- Office du tourisme de Charlieu-Belmont : 04 77 60 12 42
- Musées : 04 77 60 28 84
- Abbaye Centre des visiteurs : 04 77 60 09 97
- Cinéma les Halles : 04 77 69 03 03
- Médiathèque intercommunale : 04 77 60 17 49
- Maison des Jeunes et de la Culture : 04 77 60 05 97

Mot des élus de l'opposition

Fiscalité locale : où sont les promesses électorales ?

De nombreux charliendins ont constaté lors de la réception de leur taxe d'habitation une forte augmentation de la part communale. Monsieur le Maire avait pourtant promis de ne pas l'augmenter. Certes les taux d'imposition n'ont pas bougé mais par un tour de passe-passe, la majorité municipale a supprimé les abattements qui étaient entre autres favorables aux familles les plus modestes. Lors des budgets 2015 et 2016, nous avons voté contre cette suppression en dénonçant les risques encourus par une augmentation accrue des impôts. C'est hélas la constatation que les charliendins font depuis deux ans. Cette astuce a permis d'augmenter en catimini la taxe d'habitation. Certes, les dotations de l'Etat ont baissé mais la situation financière de notre commune ne justifiait pas une suppression de ces abattements. Nos inquiétudes formulées lors du Débat d'Orientation Budgétaire se vérifient. Les charliendins sont ainsi floués et peuvent être « déboussolés » au moment de régler la facture.

Fonctionnement du Conseil Municipal

Lors de la séance du 8 septembre dernier, nous avons rappelé à Monsieur le Maire les règles qui régissent le fonctionnement d'un conseil municipal. Ces règles sont applicables à l'ensemble des communes de France y compris à Charlieu. Monsieur le Maire a oublié facilement cet état de fait. Les articles L.221-10, 11 et 12 du Code Général de Collectivités Territoriales imposent les points suivants : la convocation (ordre du jour et documents explicatifs pour chaque dossier) doit être adressée par écrit, par envoi postal ou remise en main propre au moins 5 jours francs avant le conseil pour les communes de plus de 3500 habitants afin de permettre l'examen des dossiers. Les élus d'opposition comme ceux de la majorité n'ont pas eu les documents de synthèses accompagnant l'ordre du jour comme la règle l'impose. Seul un mail, la veille, a été envoyé, mais non recevable au regard de la loi. De ce fait, nous avons demandé à Monsieur le Maire de repousser l'ordre du jour et de reconvoquer un conseil municipal. Nous lui avons rappelé que, si les délibérations étaient prises, celles-ci seraient illégales et dans ce cas nous saisissons le tribunal administratif et le préfet. Reconnaisant son erreur, Monsieur le Maire a levé la séance. De plus les propos qu'il a tenu sur notre manque d'assiduité aux réunions et aux diverses manifestations ne peuvent être justifiés. A contrario, nous dénonçons depuis longtemps le manque de commissions et de conseil municipaux (5 en 2015, 6 en 2016) ainsi que l'absence totale de transparence sur le fonctionnement et la gestion de la mairie.

Vous pouvez nous retrouver sur notre blog : <http://charlieu-demain-autrement.blogspot.fr/>.

Les élus : Gilles Augagneur, René Lapallus, Benoit Loyer.

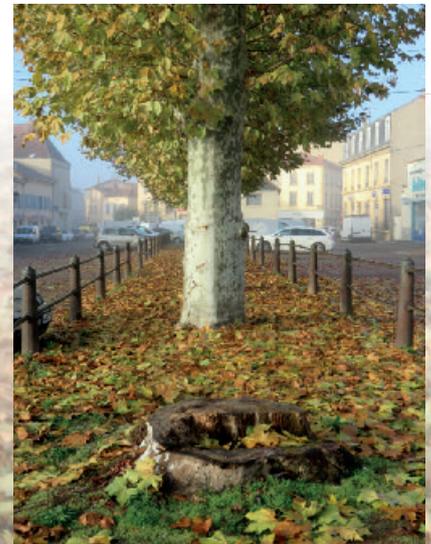
Travaux

PLATANES : 2 arbres abattus

Suite au passage du technicien de l'O.N.F. (Office National des Forêts) un diagnostic détaillé de chaque platane de la commune a été effectué.

2 arbres (Boulevard Thiers et Place de la Bouverie) présentant une dangerosité certaine ont été rapidement abattus.

Il était important de réagir vite : la chute d'un arbre pouvant avoir de graves conséquences humaines et matérielles





ZÉRO PHYTO...

VERS LE LABEL « VILLAGE SANS PESTICIDE »

la municipalité investit dans du matériel adapté à la nouvelle réglementation

Désireuse d'obtenir pour l'été 2017 le label Village sans pesticide, la municipalité a acquis différents matériels. Actions et investissements sont mutualisés avec les villages de St-Denis de Cabane et Chandon, ce qui permet d'obtenir des subventions de la part de l'agence de l'eau Loire Bretagne (*) à hauteur de 60%.

Suite à des réunions techniques et des essais, le matériel a été choisi en fonction des critères d'efficacité, de solidité, de proximité d'achat dans des entreprises locales.

On distingue 2 types de matériel :

Le désherbage thermique : il s'effectue avec un appareil qui crée un choc thermique violent provoquant l'éclatement des cellules végétales. On donne ainsi à la plante un « coup de chaud » qui la fait s'affaïsser dans les 20 minutes et se dessécher en 2 ou 3 jours. On ne brûle pas pour autant la plante. Paradoxalement, on est moins efficace si on la brûle : dans ce cas, les parties restées intactes cicatrisent et repartent de plus belle !

Nos outils :

- Charoflam 400 : désherbant au gaz - rampe de 40 cm pour trottoirs et surfaces larges.
- Manuflam : petit désherbeur d'appoint porté sur le dos pour des petites interventions précises dans des zones particulières.

Le désherbage mécanique :

Nos outils :

- Un appareil équipé d'outils tranchants qui interviennent sur la première couche du revêtement et agit par coupe

et remontage des racines, et /ou déchaussage des adventices.

- Une cellule motrice multi fonctions qui s'adapte aux besoins :
 - Le Lipco 75 : d'une largeur de 75cm, il permet d'intervenir sur les trottoirs.
 - La brosse métallique : utilisable pour les zones pavées et les bords de trottoirs.
 - Le Lipco 155 : il se positionne derrière un tracteur pour le traitement des grandes surfaces.

La prise en main par nos agents de ces nouveaux outils a débuté cet été 2016.

Les techniques de substitution au désherbage chimique sont plus efficaces si elles sont employées dès la levée des adventices. Malheureusement, la météo pluvieuse de ce printemps n'a pas permis d'intervenir sur la végétation au stade de développement. De ce fait, l'optimisation de notre matériel ne sera vraiment appréciable qu'à la saison prochaine.

C'est un bouleversement pour tous dans nos habitudes et nos fonctionnements que nous allons apprendre à positiver.

Aujourd'hui, on amène des outils de substitution, mais cela ne suffira pas sans la mise en place d'une gestion différente : laisser la nature prendre sa place, mais de façon maîtrisée. Un travail de réflexion, qui prend appui sur le plan de désherbage, se poursuit afin définir clairement les espaces, le niveau d'exigence souhaité et les différents aménagements nécessaires. Ce travail de réaménagement est un des objectifs de la commission travaux.

En 2015, lors de la signature de la charte Zéro phyto, nous avons fait un choix ambitieux mais nécessaire. En janvier 2017, la loi interdisant les pesticides pour les collectivités sera appliquée. Ainsi, le travail réalisé depuis deux ans sera appréciable.

En collaboration avec nos agents sur le terrain, nous continuons à promouvoir le « bien vivre à Charlieu ».

Notre action n'a de sens que dans l'intérêt général et notamment des générations futures. Nous sommes tous acteurs de nos vies et devons agir ensemble pour demain car nous avons tous le droit de vivre sainement.



Le saviez-vous ?

(*) L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat financé par les redevances payées par les usagers. Elle intervient dans la lutte contre la pollution des eaux, la protection et la restauration des ressources en eau (rivières, plans d'eau, nappes, eaux littorales) et des milieux aquatiques. Pour info, plus de 90% de cours d'eau sont aujourd'hui touchés par la pollution aux pesticides en France.

Travaux

CENTRE BOURG, UNE ÉTUDE EN COURS POUR DYNAMISER L'AVENIR,

Votre municipalité a souhaité mener une étude accompagnée par le cabinet « Réalités » pour apporter une solution aux problématiques de stationnement et de circulation dans le centre ville de Charlieu. Elle a associé à ce travail les financeurs potentiels (région, département, état) mais aussi l'association des commerçants « ma boutique », l'association des amis des arts, l'office de tourisme, le service tourisme de la communauté de communes de Charlieu-Belmont et l'architecte des bâtiments de France.

Une première phase de diagnostic avec enquête sur le stationnement a montré que 1800 places, pas toutes matérialisées, existent actuellement.

Un constat, de 8h à 19h, 65% de voitures restent sur le même emplacement au centre-ville.

L'étude devrait proposer des solutions pour rendre disponibles des places pendant les heures d'ouverture des commerces.

Vos élus attachés à cette problématique vous présentent quelques perspectives.

Afin de favoriser le commerce, la municipalité souhaite réorganiser le stationnement au centre ville avec la zone bleue (1h30 de stationnement autorisé).

De nouveaux parkings seront créés :

- à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers, près des commerces du centre ville, un parking apportera une cinquantaine de places supplémentaires, en mettant en valeur le parc Derobert.
- près de la place de la Bouverie, l'acquisition d'une parcelle par la commune devrait pouvoir implanter près d'une centaine de places nouvelles. Ce parking sera en zone blanche, c'est à dire sans limite de temps. La destruction des bâtiments existants sur ce terrain permettra de rejoindre le parking de la MJC, qui lui aussi sera développé.

Une signalétique adaptée sera mise en place pour valoriser au mieux les parkings, une solution pour désengorger le centre ville historique de Charlieu !



D'autres objectifs de l'étude devront permettre de faciliter la circulation, en particulier des piétons et des cyclistes.

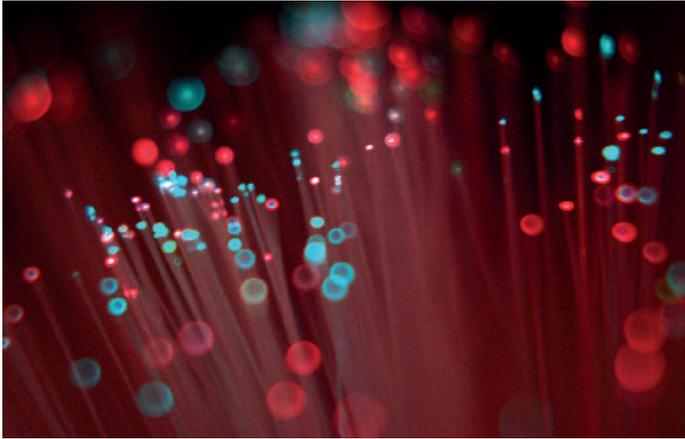
Quelques questions devront trouver une réponse :

- ***Le boulevard Guinault doit-il rester en double sens ? (problématique de stationnement)***
- ***Sur quels secteurs la zone bleue doit-elle se développer afin de permettre aux clients de se garer au plus près des commerces ?***
- ***Comment faciliter l'accès aux écoles et aux équipements sportifs ?***
- ***Les sens de circulation au carrefour rue des écoles/ boulevard Leclerc ne doivent-ils pas évoluer ?***

L'étude n'a pas encore finalisé les scénarios potentiels ; il restera en ce début d'année à travailler sur le chiffrage financier du projet et à convaincre nos différents partenaires de nous accompagner financièrement. La municipalité vous tiendra informés.

N'hésitez pas à participer à la discussion par mail : contacts@ville-charlieu.fr





THD42, LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À GRANDS PAS

Étalé sur un planning de travaux de 5 ans, le projet de développement de la fibre optique suit son cours. Génie civil, déroulage des câbles souterrains, raccordement des boîtes souterraines, déploiement aérien et installation de 3 points de mutualisation (place d'Eningen, rue Cachérat, route de Pouilly), les travaux de « desserte » sont terminés au centre ville et le projet entre dans la phase de raccordement.

Le saviez-vous ?

- Le raccordement est pris en charge par la collectivité.
- Les travaux sont gratuits pour l'utilisateur.

Chacun a le choix :

- D'accepter le raccordement,
 - De refuser le raccordement et perdre ainsi le bénéfice de la gratuité. Attention avant de refuser !
- Sachez que le raccordement apporte une véritable plus-value pour le bien immobilier et que le fait de se raccorder n'engage nullement à prendre un abonnement fibre. De plus, d'ici quelques années, le raccordement à THD 42 sera payant pour l'utilisateur.

Les charliendins souhaitant se raccorder prendront rendez-vous avec un technicien via la plateforme accessible depuis le site : www.thd42.fr.

Si vous n'êtes pas familiarisé avec Internet, le cybercentre situé à la maison des services boulevard Leclerc est à votre disposition. Un numéro est aussi disponible pour toutes questions relatives à la fibre optique : **08 10 14 00 42**.

A savoir : Plus le nombre de prises sera important, plus les opérateurs proposeront des offres !

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE À CHARLIEU : DU CHANGEMENT...

La délégation du précédent prestataire (SAUR) d'une durée de 5 ans, s'est achevée le 30 septembre 2016.

Suite à l'appel d'offres, SAUR et VEOLIA ont présenté des propositions.

Une vraie concurrence s'est instaurée sur les plans techniques et financiers.

La société VEOLIA a remporté le marché et a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2016 pour une durée de 12 années.



Une bonne nouvelle pour les charliendins : le prix de l'eau va baisser.

De plus, la présence physique sur le territoire de la Société Veolia (rue du Brionnais) facilitera grandement les éventuelles démarches des usagers.

Le Service des Eaux à Charlieu... en quelques chiffres (2015)

- > 2205 abonnés,
- > 236.227 mètres cubes prélevés,
- > 199.645 mètres cubes consommés par les abonnés domestiques,
- > 91,31 mètres cubes de consommation moyenne par abonné,
- > 35,23 kilomètres de réseau.

Un numéro unique pour les urgences et les réclamations des usagers **09 69 32 34 58**

P. L. U. (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis 2012 une procédure a été engagée en vue de réviser le Plan d'Occupation des Sols.

Elle consiste à l'élaboration d'un diagnostic faisant ressortir les enjeux pour la commune, puis se traduit par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le PADD prévoit le développement de l'habitat et de l'urbanisme à l'horizon 2022, en compatibilité avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du Sornin selon 3 axes principaux :

- affirmer Charlieu comme centralité,
- mettre en valeur le bourg historique et son aspect patrimonial,
- préserver les ressources du territoire.

Une enquête publique est prévue du 9/01/2017 au 10/02/2017. Un registre sera disponible en mairie, pour que chacun puisse participer à ce débat ! N'hésitez pas !

Permanences du commissaire enquêteur :

Lundi 9/01/2017 de 15h30 à 18h30
Mercredi 18/01/2017 de 9h30 à 12h
Samedi 28/01/2017 de 9h30 à 12h
Vendredi 10/02/2017 de 14h à 17h

Travaux

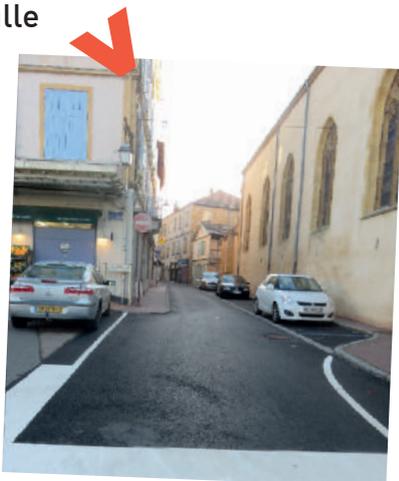
ENCORE DEUX RUES RÉNOVÉES !

Rue Charles de Gaulle

Vous l'aurez remarqué, la rue Charles de Gaulle s'est offert un nouveau revêtement.

Le renouvellement complet de la couche de roulement qui dait de 20 ans, a été entièrement réalisé par des entreprises locales (Eiffage Route, Chavany).

Ces travaux ont duré une quinzaine de jours pour un résultat apprécié de tous.



Rue du Tour de l'Eglise

C'est un lifting complet :

- Pavage du sol par des entreprises locales : Moncorgé et Monnat de Briennon, réseaux humides par la société Chavany
- Enfouissement des lignes aériennes
- Changement des réseaux humides enterrés
- Renouvellement de l'éclairage public (Cégelec, PotainTP)

L'esthétique de la rue est grandement améliorée, une réussite saluée par les habitants de la rue et tous les charliendins.

Des réactions unanimes qui rappellent celles qui ont suivi la rénovation de la rue Grenette par votre municipalité



Renouvellement de l'éclairage :

Le remplacement des lampes à vapeur de mercure se poursuit.

Les rues Carabi, Farinet, Saint Eloi, ont été équipées de lampes LED beaucoup plus écologiques et aussi beaucoup plus performantes ainsi que le boulevard Jacquard, la place des Canuts et l'escalier Saint Gildas.

Le programme de remplacement se poursuivra en 2017.

DES NOMS BIEN LISIBLES SUR LE MONUMENT AUX MORTS

Si vous êtes passé devant le monument aux morts, place de l'abbaye, vous l'aurez remarqué, les noms de nos morts pour la France sont maintenant bien lisibles.

Alertée par des membres de l'Union Française des Anciens Combattants sur la nécessité de regraver l'ensemble du monument, la municipalité a demandé à l'entreprise Santi de réaliser les travaux qui ont été effectués mi-octobre.



VOUS VOULEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ? RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER !

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) impose certaines règles à suivre...

Avant d'envisager des travaux visibles de l'extérieur de votre habitation vous devez impérativement vous renseigner en mairie. Il vaut mieux en effet anticiper les demandes de travaux plutôt que de subir d'éventuelles désagréments !

Le service d'urbanisme de la ville est au service des usagers pour donner des conseils et rappeler les réglementations en vigueur.

Alors, pour une rénovation sans souci, prenez contact en mairie.

Etat civil du DU 30 AVRIL AU 10 NOVEMBRE 2016

NAISSANCES

Hugo Antoine Bruno POILLET 21 avr. 2016 à Roanne
 Alexis Germain Gaston LAURENT 10 mai 2016 à Roanne
 Lyam BUISSON SANOGO 18 mai 2016 à Roanne
 Camille BOIS 29 mai 2016 à Roanne
 Ruben Henri CORNELOUP 10 juin 2016 à Roanne
 Noé Michaël Eric THAT 14 juil. 2016 à Roanne
 Erwan Marcel GROUSELLE 22 juil. 2016 à Roanne
 Lorenzo LESPINASSE BUISSON 9 août 2016 à Roanne
 Axel GRAPELOUP 21 août 2016 à Roanne
 Liam Roger Jean François DEAL 29 août 2016 à Roanne
 Gauthier Pascal Olivier ROUCHON 3 sept. 2016 à Roanne
 Mason Georges Eric CHAMILLARD 23 sept. 2016 à Roanne



Teddy HUGUENIN 26 sept. 2016 à Roanne
 Méline MEYNARD 30 sept. 2016 à Roanne
 Timéo TROMPAT 2 oct. 2016 à Roanne
 Léane Ange ROCHIGNEUX 11 oct. 2016 à Roanne
 Mélina Alice Jeanine FINO 15 octobre 2016 à Roanne
 Elise LEGROS 21 octobre 2016 à Roanne

MARIAGES

Maxime MERCIER et Fanny Alice COUTANT 14 mai 2016
 Serge Noël Félix DÉCHAVANNE et Christiane Gisèle DECLOITRE 4 juin 2016
 Olivier Gilles Roger NESME et Stéphanie COQUET 9 juillet 2016
 Rogerio DOS SANTOS et Heidi Aude Eliane METZGER 15 juillet 2016
 Romain Pierre-Jean VERNAY et Clémentine PRAS 23 juillet 2016
 Gaëtan Julien Désiré BOISSIER et Amélie GIRAUD 6 août 2016
 Christophe Sylvain BONIN et Estelle Marie Hélène PETIT 3 septembre 2016



DÉCÈS

Jean André Charles ALLEGRE (1932) 10 mai 2016
 Marcel ANCETTE (1929) 20 mai 2016
 Eliséo Antonio PELLARINI (1923) 25 juin 2016
 Françoise Marie Thérèse MATHIEU veuve DUVERGER(1923) 29 juin 2016
 Marcelle BÉNIGAUD veuve PRADET (1931) 8 juillet 2016
 Marie-France MONNET épouse VIAILLY (1940) 10 juillet 2016
 Paul Marie Joseph DELOMIER (1934) 18 juillet 2016
 Claudien Joseph FORESTIER (1930) 21 juillet 2016
 Antonia Marie BROSSAT veuve FATTORETTO (1921) 28 juillet 2016
 Marcelle Francine Jeanne COURTOIS veuve COMTE (1925) 6 août 2016
 Ada Erménégilda DA ROS veuve PORRON (1923) 6 août 2016
 Noëlie Antoinette Pélagie GONDARD veuve PEGUET (1919) 14 août 2016
 Yvette Anne Marie PICARD épouse GIRARD(1937) 16 août 2016
 André ANTOLIN (1953) 27 août 2016
 Jeanne Madeleine LAFAY (1924) 30 août 2016
 Valérie Claude MAGNET épouse CASTRO RODRIGUEZ (1969) 25 août 2016
 André Jean SOUCHON (1945) 21 septembre 2016
 René Robert GALLAND (1927) 21 septembre 2016
 Jean PERRIN (1939) 24 septembre 2016
 Josette Thérèse Laurence GIVRE veuve ISSERT (1930) 28 septembre 2016
 Léa Florentine BERNAUER veuve CAMUS (1929) 1 octobre 2016
 Georges CROS (1923) 27 octobre 2016
 Léa Marie-Antoinette SOUCHON veuve BUISSON (1923) 28 octobre 2016
 Martine Raymonde LANDELLE veuve PRIEUR (1961) 1 novembre 2016
 Lucienne TRICHARD veuve LACHAUD (1925) 3 novembre 2016



Transcriptions de décès

Ginette CHAMBRION veuve WEYNACHTER (1936) 12 juillet 2016 à Roanne
 Michelle Janine Victorine PUILLET (1946) 14 juillet 2016 à Roanne
 Aurèle RICETTI (1952) 20 août 2016 à Roanne
 Luis GARCIA (1929) 31 août 2016 à Roanne
 Naji Ben Amor Ben Ajmi Ben Ali Djilani DJILANI(1944) 2 septembre 2016 à Grandris
 Bernard Marius COUBLE (1930) 1 septembre 2016 à Roanne
 Marie Louise MICHEL (1919) 13 septembre 2016 à Roanne
 Marie-Noëlle REY (1981) 13 septembre 2016 à Lyon 8^e
 Assunta Abba Assomption Blanche TONDATO veuve GARNIER(1930) 17 octobre 2016 à Roanne
 Madeleine Françoise Julie BOURRU veuve VALLAS (1926) 31 octobre 2016 à St Nizier/Charlieu

Comme chaque année, preuve de la vitalité commerciale de notre cité, certains espaces commerciaux vacants ont trouvé preneur par l'installation d'activités nouvelles en même temps que d'autres se modernisaient ou changeaient d'adresse pour assurer leur développement. Nous vous les présentons sur ces pages en leur souhaitant la bienvenue et en les remerciant du choix qu'ils ont fait de s'impliquer dans l'animation de notre ville.

ALIMÉO

Cuisiniste, Salles de bain, Dressings

M. Vincent DÉNISSE

2 bis, Boulevard Jacquard
06 19 26 46 18 - contact@alimeo-sarl.com

Ouverture le 15 juillet



BAR DU MARCHÉ

Bar

M. et M^{me} VELLEINE

1, Rue Jean Morel - 04 77 23 96 74

Ouverture le 20 septembre

SAS DESCORET

Articles culinaires

M^{me} Agnès RABUT

Extension de la quincaillerie
16, Rue des Moulins
04 77 60 28 00 - descoretcharlieu@wanadoo.fr

Ouverture le 20 septembre



GRAND CAFÉ

Bar - Brasserie

Fabienne & Didier FONTAINE

6, Place Saint Philibert
04 77 60 10 30
legrandcafe.charlieu@gmail.com

Ouverture le 1^{er} juin



CRÉA SOPH'

**Matériel de Loisirs créatifs
Atelier pour enfants & adultes**

M^{me} Sophie MASTRODICASA

30, Rue Jean Morel

04 77 23 85 66 - creasoph@orange.fr

Ouverture le 18 octobre

ST PHILIBERT

Presse - Tabac - Française des Jeux

Ludivine & Jérôme REGNIER

8, Rue des Moulins - 04 77 60 11 91

Ouverture le 3 octobre



RELIURE ET GRIMOIRE

**Collectif d'Artisans
Reliures d'art en tous genres**

Steve SERVAES & Philippe JANSANA

31, Rue Jean Jaurès - 04 77 60 34 13

LES TACOS DE CHARLIEU
Kebab à emporter ou sur place

**M^{mes} Ayfer UGUR (Gérante)
& Emine UGUR (Associée)**

28, Rue Jean Morel - 04 77 78 19 88

Ouverture le 3 juillet



LE PASSAGE SECRET

Salon de thé - Bar à vin - Epicerie fine

M. Didier BERTIN

29, Rue André Farinet

06 21 47 26 19 - le.passage.secret@orange.fr

Ouverture le 7 juin

LES ASSOCIATIONS CARITATIVES DE CHARLIEU QUI VIENNENT EN AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

• EMMAUS EN ROANNAIS

29, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU
Permanences les vendredis de 14 h à 17 h
Gérard PERRIN, président
04 77 60 05 22 - gerard.perrin63@sfr.fr

• SOCIÉTÉ SAINT VINCENT DE PAUL - CONFÉRENCE ST PHILIBERT

Maison Guinault - rue du Pont de Pierre - 42190 CHARLIEU
*Permanences du vestiaire les mardis de 14h30 à 16h30 et
les samedis de 10h à 11h30*
(grand choix de vêtements et objets divers)
Robert LAPENDERY, président
04 77 60 23 96 ou 04 77 60 23 96
robert.lapendery1@wanadoo.fr

• SECOURS CATHOLIQUE

Rue Jean Morel - 42190 CHARLIEU
Permanences les samedis de 9h30 à 11h30
Eliane CARRET et Mme Joëlle CHABUET, co-responsables
06 75 52 40 66 - secours-catholique.charlieu@gmail.com
président.420@secours-catholique.org

• SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Maison Guinault - rue du Pont de Pierre - 42190 CHARLIEU
Permanences les lundis et jeudis de 14 h à 16 h
Mme ARANDA, responsable - 04 77 08 32 73
secours-populaire.charlieu@gmail.fr

BAC 2016 : L'excellence pour les lycées de Charlieu

Félicitations à nos lycées et à leurs élèves pour les excellents résultats au baccalauréat 2016 !

- **Le lycée Jérémie de la Rue** avec 109 candidats obtient :
 - 100% de réussite pour la série ES
 - 100% de réussite pour la série L
 - 91% de réussite pour la série Sdont un candidat est meilleur bachelier de l'académie pour cette série avec 20,40.
50 mentions : 12 très bien ; 13 bien ; 25 assez bien.
- **Le lycée Notre Dame** avec 35 candidats obtient :
 - 100% de réussite dans toutes les séries65 % de mentions.

BIENVENUE À CHARLIEU !

A vous nouveaux habitants !!

La municipalité propose un programme de découverte et d'échange.

Réception en mairie salle des mariages par le maire, visite guidée de la ville et des monuments vous sont offerts pour mieux vous accueillir.

Ces visites vous sont offertes par la municipalité de Charlieu. N'hésitez pas à venir en famille.

Renseignements et contacts auprès de :

Marianne Ponson : 04 77 60 86 75

Joëlle Gueguen : 06 80 65 18 79

Associations

ASSOCIATIONS, DES PROCÉDURES CLARIFIÉES

Samedi 8 octobre, les présidents des associations charliendines ou leurs représentants étaient conviés à une réunion en mairie, salle du conseil.

Le maire accompagné d'adjoints et de Jacqueline Polette, référente administrative en mairie, a expliqué à une cinquantaine de personnes présentes, les nouvelles modalités quant aux demandes de matériel, demandes de salles, demandes de subventions.

Un nouveau document définit les conditions générales d'attribution des subventions qui concernent les associations de loi 1901 ou coopératives scolaires dont le siège social et l'activité sont à Charlieu. Les demandes peuvent porter sur l'investissement ou l'événementiel.

Les dossiers complets devront être déposés au plus tard le 10 janvier 2017.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site de notre ville : ville-charlieu.fr

Un échange très fructueux a suivi pendant lequel les représentants des associations ont pu poser toutes leurs questions.



Jacqueline Polette



LE CLUB DE BILLARD DE CHARLIEU À L'HONNEUR GRÂCE À THIERRY MERMOZ

Thierry MERMOZ, Lyonnais d'origine est installé à Charlieu depuis 2008.

Fondateur en 2009 du B.C.C. (Billard Club de Charlieu).

Le club sillonne aujourd'hui la France et joue au niveau national face à des clubs très confirmés.

Thierry Mermoz s'entraîne à raison d'une quinzaine d'heures par semaine et a ainsi pu se forger un palmarès impressionnant :

- une dizaine de titres départementaux
- 6 titres régionaux
- vice-champion de France en 2010
- et depuis le 17 octobre 2016 un titre prestigieux de **vice-champion du monde individuel** à Killarney, dans le sud ouest de l'Irlande où il a obtenu une médaille d'argent en masters. (Il fut seulement devancé par un joueur professionnel Gallois.)

Avec ses 4 compères tricolores, il obtient aussi une place de 1/4 de finaliste.

« Pour jouer à un tel niveau une condition physique irréprochable est nécessaire car il faut pouvoir jouer de longues heures en continu (début des parties vers 8 ou 9 heures et si on va au bout, on dispute les demies-finales vers 3 heures du matin).

Avec une telle amplitude horaire, il reste peu d'heures pour récupérer, c'est pourquoi il faut apprendre à gérer le manque de sommeil et à surmonter la pression. »



Lors des récents Championnats du Monde en Irlande, l'ancien handballeur Joël ABATI (204 sélections en équipe de France), reconverti en préparateur physique a apporté son expérience à Thierry Mermoz pour la gestion du stress et de la fatigue en travaillant notamment la respiration.

Ayant désormais goûté au très haut niveau, Thierry MERMOZ caresse l'espoir de prolonger son rêve un peu plus loin lors des prochains championnats d'Europe, en avril prochain en Angleterre.

Représenter Charlieu, le Club et la France au plus haut niveau mondial... un challenge motivant pour notre champion local.



Photo : Sébastien Agasse



Tourisme

SAISON TOURISTIQUE 2016 : UN BILAN ENCOURAGEANT

Plus de 9500 personnes ont fréquenté l'office de tourisme de Charlieu-Belmont entre janvier et septembre.

C'est une hausse globale de près de 6 % .

La plupart des mois ont connu une hausse avec une pointe en juillet (+16%) sans doute imputable à la coulée des cloches pendant le weekend du 14 juillet.

Les nationalités représentées :

- La clientèle de l'Office de tourisme est majoritairement Française (92 %) et de proximité. En effet, après les Ligériens (environ 4000) on retrouve des touristes des départements suivants : 69 (près de 1000), 71 (plus de 650), 38, 75, 03, 74 (plus de 100).
- Un peu moins de touristes étrangers cette année avec une forte représentativité des Allemands, suivis dans l'ordre par les Néerlandais, les Britanniques et les Belges.

Les visites guidées :

A destination des clients individuels sont de 3 types : normales, nocturnes et thématiques.

La nouvelle visite guidée à thème a connu un beau succès. En lien avec le spectacle des nocturnes de l'abbaye, elle a permis de faire découvrir Charlieu au 19^e siècle. Touristes et charliendins ont apprécié la surprise de voir



la guide-conférencière porter un costume d'époque (confectionné par les Dames de la Tour) .

Environ 150 personnes ont assisté à ces 3 types de visite durant l'été, soit autant qu'en 2015.

Les visites de groupe :

On a compté 34 groupes depuis le début de l'année

Fréquentation des sites :

Les musées : déjà 7 816 visiteurs de mars à fin octobre ;
Abbaye Bénédictine (bilan jusqu'à fin août) : **10 500 visiteurs sont entrés dans l'Abbaye**. 30 % sont originaires de la Loire, un peu plus de 13 % de touristes étrangers parmi lesquels : Allemands, Belges, Hollandais, Suisses et Anglais.

UNE HALTE À CHARLIEU POUR LE TOUR DE FRANCE DES MOTOS ANCIENNES,

55 pilotes (dont 2 femmes), assistés d'une vingtaine de bénévoles, participent au tour de France des motos anciennes organisé par le GAVAP (Groupement des Amateurs de Véhicules Anciens de Picardie) depuis 1972.

Le 6 septembre 2016, les motards partis d'Auroux (Maine et Loire) ont fait une halte remarquable au camping de Charlieu. Les motos présentées cette année datant de 1928 à 1956 ont fait l'admiration des spectateurs présents, passionnés ou curieux.

Après une nuit au camping et un vin d'honneur offert par la municipalité, le tour est reparti en direction d'Ousson sur Loire dans le Loiret, pour un parcours de 4500 kms à travers la France.



Photo : Sébastien Agasse

Photo : Guillaume Descave

Tourisme

PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE, CHARLIEU A TROUVÉ SON PARRAIN !

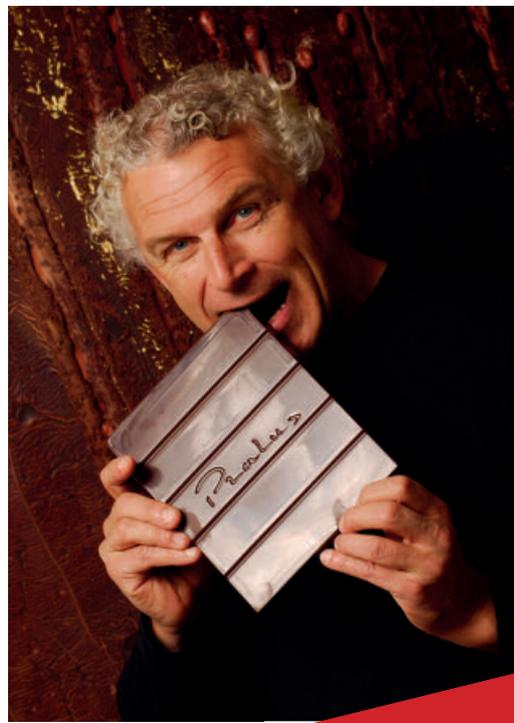


Le réseau des « Plus Beaux Détours de France » a été constitué en 1999, à l'initiative du maire de Loches, Jean-Jacques Descamps, ancien ministre, afin de regrouper nos belles petites villes touristiques (des communes avec une population comprise entre 2 000 et 20 000 habitants), de les aider à conforter leur attractivité touristique et de mettre ainsi à la disposition des touristes français et étrangers une offre alternative et originale privilégiant la valorisation du patrimoine, l'animation culturelle et la promotion de la gastronomie locale.

Aujourd'hui, le réseau couvre toutes les régions de métropole et se retrouve présent dans 71 départements. Il édite, avec l'expertise et le partenariat de Michelin, le premier guide touristique national, qui est diffusé gracieusement à plus de 200 000 exemplaires.

Mais tous les efforts doivent désormais porter sur la notoriété de la marque « Plus Beaux Détours de France » afin de mieux contribuer au développement de cette forme de tourisme qui privilégie ces lieux où il fait bon vivre et qui cumulent opportunément les atouts de la ville et ceux de la campagne.

François PRALUS a accepté de rejoindre le comité de parrainage au bénéfice de la ville de Charlieu et nous tenons à le remercier.



François Pralus, parrain de Charlieu auprès du réseau des Plus Beaux Détours de France, entretien...

- Monsieur Pralus, vous avez été contacté par le réseau des Plus Beaux Détours de France pour représenter la ville de Charlieu, connaissiez-vous le label « Détours en France » avant cela ?

« *Non, je ne connaissais pas l'existence de ce réseau touristique* »

- Lorsque Bruno Berthelier, maire de Charlieu, vous a sollicité, vous avez tout de suite accepté, sans aucune hésitation, pourquoi ?

« *J'ai été extrêmement honoré d'avoir été choisi* »

- Que représente Charlieu pour vous ?

« *La plupart des membres de ma famille sont originaires de Charlieu, notamment ma maman ! J'étais à l'école à Charlieu et j'y ai suivi de « brillantes études !* »

- Est-ce que ce parrainage vous apporte quelque chose ?

« *Oui ! c'est un lien supplémentaire avec Charlieu, je suis vraiment heureux et très attaché à cette magnifique ville.* »

VOUS AIMEZ LES VOYAGES ? REJOIGNEZ LE COMITÉ DE JUMELAGE !

Les villes de **Calne** (Angleterre), **Eningen** (Allemagne) et **Charlieu** sont jumelées.

Un échange a lieu chaque année sous la forme d'un voyage.

Après s'être rendus en Angleterre en 2016 et avant de recevoir nos jumeaux à Charlieu en 2018, les membres du comité de jumelage seront reçus par nos amis Allemands du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2017.

Plus de détails seront donnés sur ce voyage lors de la prochaine **assemblée générale qui se tiendra le vendredi 3 février 2017** à 18h dans la salle du conseil municipal de Charlieu.



Si vous aimez les voyages, les échanges, la découverte d'autres cultures, la pratique de langues étrangères, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à vous informer à cette occasion.

PEINTURES SUR BOIS DES STALLES DE L'ÉGLISE SAINT PHILIBERT, UN ENSEMBLE RARISSIME EN EUROPE ET EXCEPTIONNEL EN FRANCE

Les charliendins ont toujours été conscients de la magnificence des stalles situées dans le chœur de l'église Saint Philibert.

Cependant aucune étude scientifique n'avait jamais été menée sur ce sujet.

Le souhait des élus était d'en savoir plus quant à leur origine ; c'est pourquoi la commission culture a sollicité en début d'année le cabinet d'études « Patrimoine Recherche Avenir » dirigé par de Monsieur Etienne BERTRAND. Après plusieurs visites à Charlieu, celui-ci a rendu le fruit de ses recherches lors du conseil municipal du 12 juillet 2016. Nous vous livrons ci-dessous une synthèse de ses conclusions.

L'ensemble des stalles se compose de :

- Deux rangées de 11 sièges surmontés de 12 panneaux peints inclus dans des boiseries situées dans le chœur contre les murs Nord et Sud
- Au Nord : 12 saints
- Au Sud : 12 apôtres tenant des phylactères
- Signature du maître huchier : « COLMET JE »

Une bibliographie abondante existe avec une vingtaine de publications depuis 1841 mais les connaissances sont approximatives : absence de sources, datation très large : XV^e siècle.

Les recherches effectuées :

- Des recherches en archives : Archives nationales, archives départementales de la Loire, archives diocésaines de Lyon, archives municipales de Charlieu, archives paroissiales de Charlieu, société des Amis des Arts de Charlieu, médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Ministère de la Culture, Charenton-le-Pont), musée du Louvre, documentation du département des peintures
- Des recherches bibliographiques
- Des recherches iconographiques
- Une analyse technique des boiseries et des peintures
- Une analyse stylistique des boiseries et des peintures

Les archives des Monuments Historiques montrent quatre étapes :

- 1901 : classement au titre des Monuments Historiques
- 1927-1932 : restauration du panneau de Saint Jude
- 1942-1943 : projet de restauration de l'ensemble
- 1980-1990 : restauration de l'ensemble

La restauration 1980-1990 consiste en l'inversion des stalles, la réfection des prie-Dieu et de nombreux sièges, la mise en évidence de la peinture originale sur les boiseries et la restauration des panneaux peints et suppression des repeints.



ANALYSE DES MENUISERIES

- Les sièges, au nombre de 11 de chaque côté, sans recherche décorative particulière, proviennent probablement de l'église Saint Philibert.
- Les boiseries des peintures (12) dont la composition générale est à rapprocher du Parement de Narbonne (Musée du Louvre) :
 - Un décor végétal ; armoiries et fleurs de lys bûchées.
 - Une alternance de couleurs.
 - Des boiseries incomplètes au nord et au sud.
 - 11 sièges, 12 panneaux aux dimensions différentes sans lien physique.
 - Les peintures, de provenance inconnue, ont été mises en place avant 1834 à leur place actuelle.

ANALYSE TECHNIQUE DES PEINTURES

Les peintures ont fait l'objet de restaurations importantes.

On remarque une gamme de couleurs très vives (bleus, rouges et violets, verts, or avec glacis coloré), des décors en relief.

L'ICONOGRAPHIE

Le Credo des apôtres au sud, des Saints au nord.

Les saints (deux remarques) :

- La présence de Saint François d'Assise rend peu

probable une origine bénédictine pour ces peintures.* Saint Georges porte (sauf restauration abusive) les armes du Duc de Lorraine, ce qui est un cas assez exceptionnel. Le Credo des apôtres incluant Saint Paul ne porte pas de verset du Credo.

- La présence de Saint Paul, bien qu'incongrue, n'est pas inhabituelle. Il semble que des panneaux manquent... et plaident pour un programme iconographique originel plus important.

ANALYSE STYLISTIQUE DES PEINTURES

- Le jeu de couleurs des fonds consiste en une alternance de couleurs fréquente dans l'art médiéval.
- Les fonds imitent des tissus à motifs orientalisant.

CONCLUSION

- Une œuvre réalisée vers 1400 par un maître marqué par le milieu parisien.
- Un mystère non élucidé : la provenance des peintures et leur destination.
- Les sièges : provenance probable de l'église Saint Philibert.

Une œuvre exceptionnelle issue du milieu parisien vers 1400 : l'ensemble le plus important de peintures sur bois en France pour ce foyer artistique.



Culture

RÉNOVATION DU CARILLON

Notre bulletin de juin vous annonçait la coulée de deux cloches pour compléter le carillon de seize cloches de l'église Saint Philibert.

Rétrospective d'une belle histoire, de juillet à septembre

Jeudi 14 juillet, entièrement consacrée à l'événement de la coulée des cloches, la place Saint Philibert n'a pas désempli.

Ateliers pédagogiques, exposition sur l'histoire de notre carillon, maniement d'un clavier de carillon, concerts voix et carillon, ont passionné une foule compacte qui a de plus assisté au chargement du four, effectué à l'aide des enfants en procession.

Basée à Annecy, la fonderie Paccard, l'une des dernières en France, perpétue son savoir-faire depuis 1796. Son souci de transmettre et de familiariser le public à l'art de la fonderie fut apprécié de tous ; ainsi il était possible d'utiliser la planche à trousser (qui sert à fabriquer le moule), de réaliser des décors en cire qui décorent la cloche, de fabriquer le moule intérieur.

Après un repas servi en plein air par les charcutiers de Charlieu quelque peu débordés par l'affluence, l'ambiance et le suspens ont atteint leur paroxysme dans la soirée, en attendant la température idéale (1200°C) pour la fusion du métal composé de 78% de cuivre et de 22% d'étain.

Plus de 2500 personnes se serraient sur la place pour suivre la montée de la température du métal, suivant les explications techniques de Madame Paccard.

Chaque fois que le four était ouvert pour vérification de la température, nous avons cru que le moment était venu, c'était trop tôt. De l'attente dans une ambiance recueillie et attentive... malgré un froid digne d'octobre !
22h30 !

La température atteint 1200°C !

Silence sur la place...les techniciens en combinaison spéciale s'affairent. La foule est tenue en haleine et peut enfin entendre le « chchchch » du métal coulant dans un premier moule, cela ne dure que quelques secondes... puis c'est au tour du second moule d'accueillir l'alliage fondu de couleur rouge.



Vendredi 15 juillet

Petit à petit, les curieux se massent à nouveau pour suivre le décochage ou démoulage des cloches. Les explications reprennent sous un soleil radieux : on débarrasse de leurs moules intérieurs et extérieurs les cloches refroidies pendant la nuit ; le président de l'association des Amis de l'orgue et du carillon, le maire et d'autres élus donnent du marteau pour casser les carapaces. Odeur de brûlé, les moules sont encore tièdes.

On découvre enfin la naissance de Marie Louise 110kg (note si) et de Lucie 335kg (note fa#). Soulevées une à une par une grue au-dessus de la foule, elles dominent le ciel de Charlieu. Elles ne brillent pas encore de tout leur éclat mais leur nom est bien lisible.

Quelques heures passent et le temps du démontage est venu, les cloches sont protégées et prennent place sur le camion qui les conduit à Annecy pour polissage et accordage.

Les semaines passent et c'est en septembre qu'elles sont revenues, toutes brillantes, polies, placées dans le chœur de l'église jusqu'à leur bénédiction.

Dimanche 18 septembre, la bénédiction

Quelle ville peut se targuer de bénir des cloches pour les journées du patrimoine ? Charlieu bien sûr !

On ne pouvait mieux choisir pour cette cérémonie religieuse émouvante pendant laquelle ont été dévoilés les noms des parrains et marraines de nos deux belles : Gérard et Madeleine Lassagne pour Lucie, Louis Maisonneuve et sa fille Joëlle Guéguen pour Marie Louise.

Un événement rare présidé par le père Grillon, vicaire épiscopal du diocèse de Lyon et par monseigneur Ponson.

L'église était remplie et chacun était invité à toucher, à faire teinter la cloche pour apprécier la pureté du son.

Quelques jours plus tard, le 23 septembre, le crédit agricole offrait un chèque de 10 000€ au président de l'association des amis de l'orgue et du carillon.



Culture

NOCTURNES DE L'ABBAYE

Des chiffres ronds pour « L'affaire du prieuré » édition 2016

1000 spectateurs pour 10 représentations !

Une belle satisfaction pour la société des amis des arts et tous ses bénévoles !



MUSÉES

« Les princesses de la montagne » ont honoré les femmes et le Vietnam,

Cette année 2016 s'achève à Charlieu avec la fin, au 31 décembre, d'un bel événement, digne d'une grande métropole : l'exposition « Les princesses de la montagne » qui a remporté un très grand succès, au musée.

L'enthousiasme des visiteurs a été unanime comme en témoigne le "livre d'or" avec des commentaires très élogieux et, parfois, très émouvants.

L'exposition « Les princesses de la montagne » c'est, avant tout, la plus belle collection privée françaises de vêtements traditionnels du Vietnam mais aussi un moment d'évasion avec encens, lanternes de papier multicolores, musique, photographies de paysages et de scènes villageoises et bien sûr, les magnifiques costumes tissés, teints et brodés par chaque femme de ces groupes montagnards qui ont su conserver, jusqu'à aujourd'hui, leurs traditions. En parcourant l'exposition, il n'a échappé à personne que ces vêtements sont toujours portés au quotidien !

Les deux films documentaires de Christian Vérot diffusés en permanence dans la salle, les visites commentées en sa compagnie ont aussi grandement contribué à faire de cette exposition un moment privilégié qui fera date au musée.



FÊTES DE LA SOIERIE 2016, UN TRÈS BON CRU !

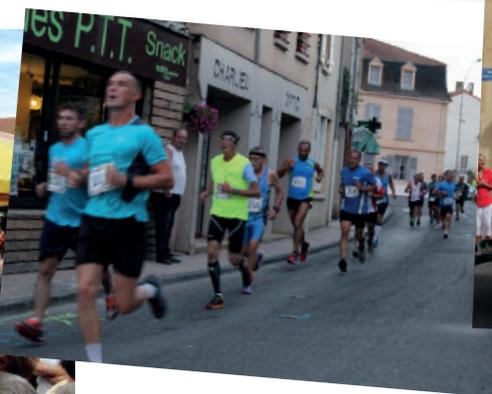
Le weekend du 9, 10, 11 et 12 septembre était riche en animations de tous genres.

Courses à pied (Amicale laïque), foire aux livres (MJC), espace jeux (MJC), exposition « de costume en costume » (Dames de la tour), course cycliste, enchères sur le parvis de l'église, défilé de chars, concours de boules (Amicale laïque).

Le dimanche matin, les cérémonies de la fête des Tisserands avec la participation du 1^{er} régiment de Grenadiers de la garde impériale de Dijon ont attiré la foule lors des enchères pour les royautés.

Après la course cycliste remportée par Jean Michel Sibille, le défilé sur le thème du mariage (mariage napoléonien, enterrement de vie de garçon, noces d'or...) a réuni de nombreuses associations qui ont su mobiliser leurs bénévoles pour décorer les chars et participer à l'événement.

Merci à tous de perpétuer cette fête d'importance pour la vie de notre cité.



Divers



CHARLIEU ET SA ZONE BLEUE

Rappel : la zone bleue permet la rotation du stationnement automobile, contribuant au maintien et au développement du commerce local en permettant à de potentiels clients de stationner. Elle permet aussi d'éviter les arrêts en double file, dangereux pour la circulation.

La durée du stationnement en zone bleue est limitée : du mardi au samedi, (à l'exception des jours fériés), il est interdit entre 9h et 19h de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à 1h30.

Si vous souhaitez stationner plus longuement à Charlieu, des parkings de proximité existent... en quelques minutes de marche vous serez au centre ville et pourrez profiter, sans

limitation de temps, de l'offre commerciale Charliendine! Afin de mettre en application la verbalisation directe du non respect de la zone Bleue, le logiciel de PV électronique a été mis en conformité.

Alors pour éviter toute mauvaise surprise, pensez bien à régler et à positionner correctement votre disque bleu dans votre véhicule (derrière le pare brise et visible de l'extérieur, côté trottoir). Ce disque doit faire apparaître l'heure d'arrivée.

Vous pouvez vous procurer ce disque gratuitement auprès des commerçants Charliendins adhérents à « ma boutique ».

Le respect des règles profite à tous... alors respectons-les !

Le saviez-vous ? :

l'argent des amendes de police ne revient pas à la commune mais va directement dans les caisses de l'état.

À CHAQUE HABITATION SA PLAQUE NUMÉROTÉE

Chaque habitation doit posséder sa plaque de numérotation.

A quoi sert-elle ?

Elle permet d'identifier votre logement et facilite le travail du facteur et de nombreux autres prestataires éventuels (livreurs, fournisseurs d'énergie...).

La numérotation est effectuée par la police municipale.

Pour en assurer l'uniformisation, la mairie de Charlieu offre une plaque numérotée pour tout nouveau logement. Le renouvellement est payant. Son coût est de 20 euros. Vous pouvez la demander en mairie.



TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie vous conseille

Vous êtes témoins d'un fait suspect ou d'un cambriolage, composez le 17.

En cas d'intrusion, le temps de présence moyen d'un cambrioleur est inférieur à 3 minutes.

Se préserver, c'est :

- > Utiliser efficacement vos équipements de protection
- > Ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ...
- > Placer en lieu sûr et éloigné des accès, bijoux, clés de voitures, sacs à main

- > Ne pas conserver chez vous d'importantes sommes d'argent
- > Prévenir ses voisins de son absence
- > Répertorier vos objets de valeur et noter le numéro de série (hifi, électronique), de même pour les carnets de chèques et cartes de crédit
- > Si une présence, un véhicule ou un comportement vous semble suspect, composez rapidement le 17 en donnant un maximum de renseignements
- > Pendant les vacances signalez votre absence à la brigade de gendarmerie qui programmera des patrouilles pour surveiller votre domicile

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : QUELQUES RÈGLES À SUIVRE

En dehors du temps de collecte, les bacs roulants doivent obligatoirement être déposés à l'abri des regards dans :

- les locaux techniques des immeubles,
- dans une arrière-cour,
- un couloir.

Les bacs doivent être disposés au plus tôt la veille au soir du jour de collecte, après 19h et doivent être rentrés dès que possible après le passage du camion de collecte. Il n'est pas admis, sauf exceptions arrêtées par



la communauté de communes que les bacs séjournent sur le domaine public après la collecte. Le non-respect des jours de sortie et de rentrée est puni par les textes en vigueur selon l'article R644-2. L'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe est de 135 euros. Une campagne d'information a été lancée et sera suivie d'une campagne de verbalisation.

Le saviez-vous :

Si vous ne possédez pas de local de stockage approprié... contactez le service des déchets ménagers de la communauté de communes au : 04 77 69 03 06

UN CENTENAIRE HORS DU COMMUN, ANTONY BROCARD A FÊTÉ SES... 100 ANS!

Le 13 juillet le doyen de Charlieu a fêté son centième anniversaire.

Qui ne connaît pas Antony Brocard ?

Ancien vétérinaire (métier qu'exerçait son père), initiateur de l'ancien cinéma « Familia », président des anciens combattants et des prisonniers de guerre du canton de Charlieu, membre de l'OGEC, président du Rotary Club... et bien sûr aquarelliste reconnu.

Il sort de l'école vétérinaire en 1930, s'engage dans l'armée comme sous-lieutenant vétérinaire près de Dunkerque dans le nord ; mobilisé puis capturé par les allemands, il passe 18 mois en Pologne.

En 1941 il est libéré et décide de travailler avec son père.



C'est en 1976 qu'il prend sa retraite.

Après de sa femme Micheline qu'il a épousée en 1946, il vit avec les progrès de son temps : passionné d'informatique il a répondu à 90 mails le jour de son anniversaire ! Les élus lui ont rendu visite chez lui en août, ont partagé avec sa famille le verre de l'amitié.



CHANGEMENT D'ADRESSE RAPPEL

Vous habitez Charlieu et vous changez d'adresse tout en restant dans notre ville, merci de le signaler en mairie afin de faciliter la mise à jour des listes électorales.

Vous venez d'arriver à Charlieu, signalez-vous auprès de Marianne Ponson, adjointe chargée d'accueillir les nouveaux arrivants : m.ponson@wanadoo.fr

Nouveaux arrivants : contactez la communauté de communes pour obtenir un container à ordures ménagères.

Communauté de communes de Charlieu-Belmont - Place de la Bouverie - 04 77 69 03 06

LE NOUVEAU SITE INTERNET WWW.VILLE-CHARLIEU.FR EN LIGNE DEPUIS JUILLET

Nous vous l'avions annoncé dans notre bulletin de juin, un nouveau site internet a vu le jour ; en ligne depuis juillet 2016, il vous informe sur l'actualité, les manifestations à venir, vous donne accès au bulletin municipal ; des vidéos et des photos dans un mode aléatoire viennent compléter la page d'accueil pour attirer vers notre cité les internautes qui découvrent Charlieu grâce à ce media.

Ce nouvel outil était indispensable, pour renforcer l'effort de communication.

Vous trouverez les rubriques suivantes

- **Découvrir Charlieu** > Le patrimoine
- **Séjourner** > Chambres d'hôtes, hôtels, gîtes, camping
- **Action municipale** > Les élus, les comptes rendus des conseils, les marchés publics, arrêtés, démarches administratives
- **Vie quotidienne** > Social, loisir, associations, santé
- **Economie** > Annuaire des commerçants artisans, marchés, budget
- **Contact** > Pour communiquer directement avec la mairie

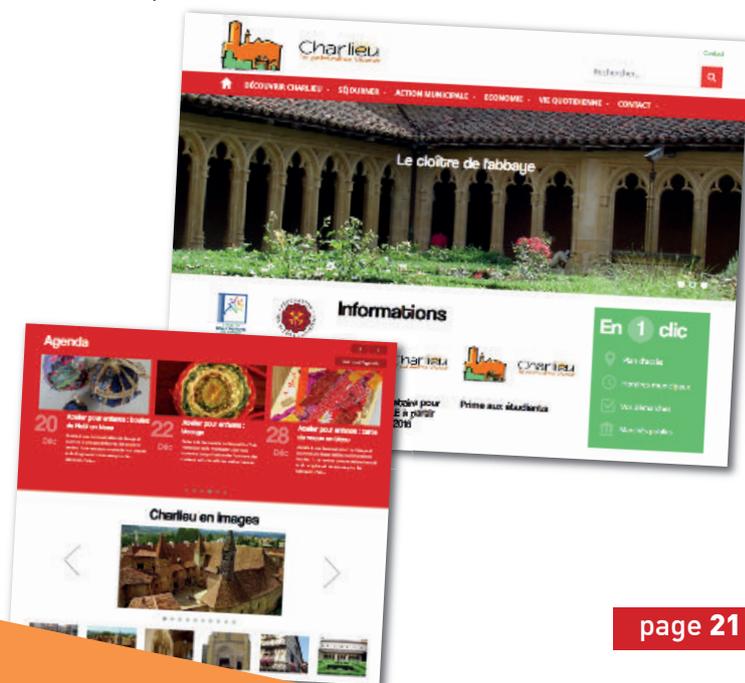
Certains documents sont téléchargeables, très utiles notamment pour les associations.

Les actes d'état civil peuvent se faire en ligne.

Deux agents de la mairie et deux élus de la communication culture-communication se sont formés à sa gestion.

Quelques chiffres concernant la consultation

A titre d'exemple : du 1^{er} août au 23 octobre 5 754 utilisateurs dont 72.2% de nouveaux utilisateurs pour 22 229 pages vues, 93.15 % de français, 2.02 % d'américains
Les pages "accueil" 28 % et "découvrir charlieu" 26.97% sont les plus visitées.





MAIRIE - 12 RUE JEAN MOREL - 42190 CHARLIEU - Tél. 04 77 69 33 89 - Fax 04 77 69 07 28

www.ville-charlieu.fr • www.facebook.com/villedecharlieu

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h - Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

Le bulletin est rédigé par le groupe "Communication" des élus.

Imprimé sur papier recyclé - Création Les Arts Graphiques - Z.A. St. Romain la Motte - 04 77 71 62 29
Illustrations designed by freepik.com